

**Michel Morneau**

---

**From:** Proulx, Claudine <claudine.proulx@mamh.gouv.qc.ca>  
**Sent:** Monday, February 12, 2024 13:41  
**To:** Liette Lamarre  
**Cc:** Beaudoin, Julie; Michel Morneau; Benoit, Dorothée  
**Subject:** RE: Dossier Ville de Léry



Bonjour Mme Lamarre,

Le programme PRIMEAU 2023 est basé sur des balises économiques pour le prolongement de réseau d'égout. Cette balise vient limiter le montant maximal pouvant être accordé pour un projet de prolongement de réseaux d'égout.

En vue d'optimiser son projet et de diminuer les coûts de constructions, la ville de Léry a étudié des solutions alternatives pour le réseau d'égout. Il s'est avéré que la solution plausible, économique, donc celle qui serait acceptée par le ministère est un réseau dit sous pression (RSP). Cette solution permettrait aussi de limiter l'infiltration et les apports d'eaux indésirables tout en offrant une meilleure gestion des eaux et en limitant (optimisant) le volume des eaux usées envoyé à la station d'épuration.

Dans le présent cas, considérant que même avec un réseau sous pression les critères économiques prévus au programme sont dépassés par les coûts du projet, l'interprétation de la clause 6.1 du guide PRIMEAU 2023 ferait en sorte que toutes les sommes excédentaires seraient à la pleine charge des citoyens.

### 6.1. Coûts admissibles

Aux fins du calcul de l'aide financière, le Ministère déterminera le CMA des travaux reconnus admissibles sur la base de la solution plausible et économique qu'il aura acceptée. Ce CMA peut être bonifié d'un maximum de 5 % si le requérant opte pour une solution différente répondant mieux à ses besoins.

Il est donc recommandé à la ville de réaliser son projet avec le RSP pour le secteur est.

Bonne journée,

1

**Claudine Proulx, ing., M.Sc.A.**

Directrice

Direction des programmes d'infrastructures d'eau - Montréal

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitat

Édifice Loto-Québec, 17<sup>e</sup> étage

500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1745

Montréal (Québec) H3A 3C6

Téléphone : 514 873-3335 poste 86261

Cellulaire : 514 730-5034

[Claudine.Proulx@mamh.gouv.qc.ca](mailto:Claudine.Proulx@mamh.gouv.qc.ca)

[www.mamh.gouv.qc.ca](http://www.mamh.gouv.qc.ca)

Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [X](#)

#### AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.

Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditrice ou l'expéditeur immédiatement.